

Balade dans la campagne Marenloise

Comme chaque année, à pareille époque, MM. Pocholle et Chevalier avaient mis sur pied une balade pédestre dans la campagne de Marenla.

Favorisée par un chaud soleil estival, cette concentration de marcheurs et d'amoureux de la nature fut un réel succès. Dans le meilleur esprit, les uns et les

autres cheminèrent pendant quatre ou huit kilomètres.

M. le Maire Eugène Secretin et son épouse participaient à cette matinée aux côtés de la doyenne

des marcheurs Man'Paule qui porte allègrement ses 87 printemps.

Au retour, un rafraîchissement était offert à la salle polyvalente.

14 Juin 1992.

Informations

1er Septembre 1992.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Conseil au complet.

Auditeurs: 1.

Séance ouverte à 20h30.

Bulletin n°23: Aucune observation.

Application des décisions:

- Vente du presbytère: L'acte sera signé le 7 Septembre.
- Travaux Rue Blanche: Facture globale: 80000F (devis: 96000F).
- Rue du Bas: Les prix des matériaux sont communiqués au Conseil par le Maire.
- Eglise: Les ardoises manquantes ont été remplacées.
Le compteur électrique a été renforcé.

Réunions depuis le 2 Juin: La Commune a été représentée à 9 réunions ou cérémonies.

Référendum du 20 Septembre 1992: Les tours de service pour le bureau de vote ont été répartis entre les Conseillers (8h à 18h).

Borduration (entrée du village): Le vice-Président du Conseil général a promis de s'intéresser au dossier qui a été présenté il y a cinq ans.

Crèche de Montreuil: Une demande de participation financière de la Commune est refusée par le Conseil.

Dépôt d'ordures communal: Constatant l'utilisation croissante du dépôt par des personnes d'autres Communes, le Conseil décide la pose d'une fermeture avec cadenas. Les habitants de Marenla pourront seuls en demander la clé pour effectuer leurs dépôts.

Place du Bas: Quelques arbres d'ornement y seront plantés.

Balade dans la campagne Marenloise

Comme chaque année, à pareille époque, MM. Pocholle et Chevalier avaient mis sur pied une balade pédestre dans la campagne de Marenla.

Favorisée par un chaud soleil estival, cette concentration de marcheurs et d'amoureux de la nature fut un réel succès. Dans le meilleur esprit, les uns et les

autres cheminèrent pendant quatre ou huit kilomètres.

M. le Maire Eugène Secretin et son épouse participaient à cette matinée aux côtés de la doyenne

des marcheurs Man'Paule qui porte allègrement ses 87 printemps.

Au retour, un rafraîchissement était offert à la salle polyvalente.

14 Juin 1992.

Informations

1er Septembre 1992.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL.

=====

Conseil au complet.

Auditeurs: 1.

Séance ouverte à 20h30.

Bulletin n°23: Aucune observation.

Application des décisions:

- Vente du presbytère: L'acte sera signé le 7 Septembre.
- Travaux Rue Blanche: Facture globale: 80000F (devis: 96000F).
- Rue du Bas: Les prix des matériaux sont communiqués au Conseil par le Maire.
- Eglise: Les ardoises manquantes ont été remplacées.
Le compteur électrique a été renforcé.

Réunions depuis le 2 Juin: La Commune a été représentée à 9 réunions ou cérémonies.

Référendum du 20 Septembre 1992: Les tours de service pour le bureau de vote ont été répartis entre les Conseillers (8h à 18h).

Borduration (entrée du village): Le vice-Président du Conseil général a promis de s'intéresser au dossier qui a été présenté il y a cinq ans.

Crèche de Montreuil: Une demande de participation financière de la Commune est refusée par le Conseil.

Dépôt d'ordures communal: Constatant l'utilisation croissante du dépôt par des personnes d'autres Communes, le Conseil décide la pose d'une fermeture avec cadenas. Les habitants de Marenla pourront seuls en demander la clé pour effectuer leurs dépôts.

Place du Bas: Quelques arbres d'ornement y seront plantés.

Peupliers du Marais: Ils sont atteints d'une maladie. Après avoir entendu le rapport de la Commission, le Conseil décide qu'ils seront abattus. Une nouvelle plantation sera réalisée.

C.E.S.: Le deuxième contrat-emploi-solidarité d'un an de Mme Anita Briois se termine le 15 Septembre 1992. La législation actuelle ne permet pas d'en obtenir un troisième.

Réparation: Une fuite d'eau s'étant révélée, la noue en zinc du toit de la Salle polyvalente sera remplacée.

L'enlèvement des animaux morts de plus de 40kg est assuré par la Société SQPRORGA. Désormais, c'est le Conseil général qui prendra en charge les frais d'enlèvement (les Communes participant également à raison de 3F par habitant et par an).

Télécopieur: En Septembre, les Communes de moins de 2000 habitants seront dotées (gratuitement) d'un télécopieur (valeur 3000F) par le Conseil général.

Budget supplémentaire 1992 (voir en annexe): La somme globale disponible (environ 300000F) est répartie dans les différents chapitres du Budget et quelques décisions de dépenses sont prises:
- Achat de trois classeurs à casiers pour la Mairie.
- Remplacement du carrelage de la Salle polyvalente.
- La réfection des trottoirs (tarmacadam) est envisagée. Un devis sera demandé et une demande de subvention sera présentée.

Subventions: En plus des subventions de 2000F à la Coopérative scolaire (Classe de mer) et de 200F (Course cycliste) qui ont été inscrites au Budget primitif, les subventions suivantes ont été attribuées:
Société protectrice des animaux (Refuge de St-Aubin): 246F
Relais-Emploi-Solidarité (chômeurs): 300F.
Comité des Fêtes: 3000F -- "Amitié des Aînés": 1200F.
Anciens Combattants: 1500F -- Ligue contre le cancer: 200F.
Croix-Rouge: 200F -- A.P.E.I. (Enfants handicapés): 200F.

Le Budget supplémentaire est adopté à l'unanimité.

(Séance close à 23h30)

INFORMATIONS.

-- La quête pour les primes de la course cycliste du 26 Juillet a rapporté la somme de 650F. Merci aux généreux donateurs qui aident les jeunes sportifs.

-- Il est rappelé: - que la divagation des chiens est interdite.
- que l'élagage des haies et le ramassage des branchages sont obligatoires.
- que l'entretien des trottoirs (sauf caniveaux) incombe aux riverains.
- que les parkings communaux ne doivent pas être encombrés pendant une période trop longue par des remorques ou engins divers.

-- Des imprimés sont disponibles en Mairie pour:
- les demandes de Bourses départementales des Collèges pour l'année scolaire 1992-93.
- les demandes de prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes.

-- L'organisation des Fêtes de la Ducasse 1992 (10 et 11 Octobre) par le Comité des Fêtes est en bonne voie. Le programme paraîtra sous peu.

Budget

supplémentaire. Année: 1992

Articles	Prévu BP	dépense au 31.07	Proposition	Recettes de fonctionnement.	
carburants	1000	101,65		ordur. ménag.	
Combustible	5000	2443,26	2000	vente bois	
Entre. Mén.	500	-		Location	
Fourn. Voirie	3000	-		Concessions	
Fourn. Scol.	5000	1685,35	1000	Autres Recouv.	
Fourn. Bur.	3000	1852,12	2000	Participations	
Autres Fourn.	1000	-		D. G. F.	
Person. tit.	48000	37410,34	2000	Permis Chas.	
Person. non tit.	60000	31527,70	2000	droits Mutat.	
Centre Gestion	600	216,54		Contrib. directes	
Rém. divers.	4000	1811,81	2000	Taxe profess.	
Charges Soc.	13000	5810,51	2000	compensation	
Impôts Fonc.	2500	30	1000	Prod. Antér.	2559,79
timbre	100	-	-	Total	255979
Loyer	150	-	-		
Bâtiments	66720	1692,78	80000		
voirie	31103	3653,76	79133		
Entr. Matér.	5000	5194,27	2000		
Ord. ménag.	36720	3072,0			
Petit matér.	4000	4038,46	3000		
E.D.F, eau	8000	5142,94	5000		
Assurance	8000	-			
Aide Sociale	45695	10765,11	2000		
Fonct. Collèg.	2800	515,52			
Côtis. munic.	288	288			
charg. interc.	28290	23682,90			
D. D. E.	1000	-			
Piscine	900	878,40			
Prime. Sec.	2400	840	4000		
Subventions	2200	2200	6846		
Fêtes	15000	5973,60	5000		
transport	3000	2550	5000		
impressions	30	-			
B.O. E.N.	400	-			
Téléphone	1000	895,51			
Maire. Adjoints	23519	11759,49			
intérêts	4162				
frais d'ass.	5				
Prélèvement	-	-	50000		
			total		255979

INVESTISSEMENT	
Recettes	
F.C.T.V.A.	
T. L. E.	
Prélèvement	10000
Emprunt	
Excédent d'inv.	31760
total	41760
Dépenses.	
Rembt emprunt	
Eglise	17441 (travaux déjà effectués)
Classeurs	3705
Carrelage (salle polyv.)	20614
total	41760

La reprise des activités de l'"Atelier du Mercredi", encadré bénévolement par Mme Rouzé et Mme Davesne, aura lieu le Mercredi 16 Septembre et se poursuivra tous les Mercredis de 14h30 à 17h pour les enfants de 6 à 12 ans.

(Rédigé et imprimé par E. Secrétin).

MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA...

Brillant succès du ball-trap



Il faut croire, que les animateurs de la société de chasse Saint-Hubert, que préside Pascal Pocholle avaient passé un pacte avec les cieux. En effet, alors que la plupart des manifestations sont perturbées par les mauvaises conditions climatiques, que connaît notre région, le premier ball-trap de cette nouvelle société s'est déroulée sous les meilleures auspices : beau temps, forte fréquentation, en bref, un succès incontestable. Pendant toute cette journée, quelque 5750 plateaux furent d'ailleurs tirés.

les organisateurs, lors du bilan, le lundi matin, pouvaient être satisfaits. Aussi, ils remercient tous les

tireurs, les donateurs des 30 coupes et de nombreux lots, les bénévoles, les élus dont MM. Didier Frémaux, conseiller régional et Jean-Marie Krajewski, conseiller général, qui ont par leur visite montré leur attachement aux animations de nos campagnes.

D'ores et déjà, le comité fixe rendez-vous à l'année prochaine.

Les résultats :

— Coupe apéritif Amateurs :
1. Alexandre J.P. 2. Roussel. 3. Peugnet Patrice.

— Coupe St Hubert : 1. Quiendt Raphaël.

— Confirmés :
1. Lamour André. 2. Roussel

Patrice. 3. Davril Patrice.

— Amateurs :
1. Alexandre J.P. 2. Héno. 3. Foubert.

— Tir au lapin :
1. Delahaye Laurent. 2. Denis Daniel. 3. Briois Dominique.

— Tir à la carabine :
Homme : Lesot Mickaël.
Femme : Rouet Lucienne.
parallèlement, différents jeux étaient organisés, le tiercé de cochons d'Inde a donné les résultats suivants 2-5-3. Aucun parieur n'a trouvé les résultats dans l'ordre, par contre on dénombre neuf gagnants dans le désordre, qui recevront leurs gains par leur vendeur de billets.



MARENLA... MARENLA... MARENLA... MARENLA
Une vraie fête de la Saint-Jean



27 Juin
1992

*Et de trois cette fois avec le beau temps pour la fête de la Saint-Jean !
 Après deux éditions particulièrement pluvieuses et venteuses, la soirée de la Saint-Jean organisée par le comité des fêtes de Marenla s'est déroulée sous d'heureuses auspices. La cour de l'école, qui servait de cadre à cette manifestation, connaissait donc une animation peu habituelle, qui se prolongea jusque tard dans la nuit. Mme Rouzé, la présidente et son équipe avaient à nouveau bien fait les choses.*

Bonne table pour les aînés



27 Août
1992

Chaque année, les membres du club "l'Amitié des Aînés" de Marenla s'accordent une pause bonne table.
 Comme à l'accoutumée, M.

André Hertault, le président avait choisi le cadre du restaurant de Mme Cornuel à Beaurainville. Connaissant la réputation de cette maison, inutile de préciser que les

mets furent d'excellente qualité.

M. Secretin, maire de la commune participait à ces agapes de l'amitié.



Photos
J. de M.